
Nombre de membres

en exercice : 11

Séance du Mercredi 12 Mai 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le douze avril l'assemblée régulièrement convoqué le 06 Mai 2021, s'est réunie sous la présidence de Philippe PARMENT.

Présents : 8

Votants : 11

Sont présents : Philippe PARMENT, Geneviève GODET, Isabelle TROISLOUCHES, Alain BOVYN, David RASSE, Edith BRASSEUR VANDEPUTTE, Jackie DEBRAY, Fanny BARTHE ROCHERAN

Représentés : Jean-Jacques LECLERCQ (par Mr BOVYN), Elodie MERLIN (par Mr RASSE), Basile DELEGRANGE (par Mme VANDEPUTTE Edith)

Excuses :

Absents :

Secrétaire de séance : Geneviève GODET

PRESENTATION DE LA NOUVELLE SECRETAIRE DE MAIRIE

Mademoiselle Clotilde PERUS est engagée par le Centre de Gestion de la Somme pour un contrat à durée déterminée du 21 Avril 2021 au 20 Octobre 2021 pour une période de 06 mois sur une base de 4,5 heures par semaine.

ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

Les élections se dérouleront les 20 et 27 Juin 2021. Tous les membres du bureau doivent être vaccinés ou à défaut présenter un test PCR négatif valable moins de 48 heures. La salle sera séparée en deux parties départementale/régionale. Monsieur DEBRAY Jackie a confectionné un isoloir et les protections. Aucune dépense engagée par la commune à ce sujet. Monsieur le Maire remercie Monsieur DEBRAY Jackie.

QUESTIONS DIVERSES

Eclairage

Un devis a été demandé par la FDE pour la pose de lampadaires, ruelle du moulin afin d'y amener un éclairage chez Madame VANDEPUTTE Edith. Le montant est de 12 712, 00 euros. Le conseil décide de trouver une autre solution car trop onéreux.

Travaux voiries

A compter du 31 Mai 2021 et ce jusqu'au 09 Juillet 2021, des travaux de sondage du sol, dans la commune, rue de la maye, vont être effectués en prévision de l'enfouissement de la ligne à haute tension. Ceci entraînera un empiètement sur la chaussée (signalisation)

Puis, rue de la barre et rue de la maye, du 10 Juin 2021 au 03 Septembre 2021, des travaux de forage vont être opérés pour l'enfouissement de la ligne haute Tension. Il y aura une circulation alternée.

Les administrés seront informés par un bulletin.

Le terrain de boule

Monsieur le Maire remercie Monsieur et Madame GODET pour le transport du sable calcaire afin de réhabiliter le terrain de boules. Il informe que la collectivité a bénéficié d'un tarif préférentiel de 18,63 euros la tonne au lieu de 24,68 euros. Une dameuse sera louée et la pose d'une clôture sera faite pour empêcher l'intrusion des animaux.

Entretien terrain

Monsieur le Maire informe que deux courriers ont été envoyés en recommandé aux propriétaires de terrain non entretenu.

Archives

L'archiviste a fini sa mission mais va devoir revenir pour passer encore deux jours. Une grosse partie des archives va être détruite et certains documents envoyés aux archives départementales.

Réhabilitation des étangs communaux

Monsieur ROCHERAN, bûcheron, va abattre les 15 peupliers et racheter le bois. Aucun coût pour la commune. Une recette reviendra à la commune par l'intermédiaire d'un bail pour la réhabilitation des étangs.

Le bois coupé dernièrement a été vendu pour la somme de 300,00 euros comme convenu.

Réfrigérateur neuf salle polyvalente

La livraison est prévue pour le 18 Mai 2021.

Fleurs pour la Commune

Concernant l'embellissement de la commune, une commande de fleurs pour la somme de 440,00 euros a été effectuée et la livraison est prévue pour le 20 Mai 2021. La Commune paie la somme de 300,00 euros prévue dans le budget et Madame GODET prend une partie à sa charge soit 140,00 euros.

Urbanisme

Le permis de construire de Monsieur LE ROUX Didier n'a pas été accordé, refus de la chambre d'agriculture. Il doit effectuer un recours.

Réunion forêt

Suite à la dernière réunion qui s'est déroulée à ABBEVILLE en présence de Monsieur le Sous-Préfet et du responsable régional de l'ONF, les maires ont exprimé leur mécontentement concernant la fermeture prochaine de la route du chevreuil. Une prochaine réunion va avoir lieu à ABBEVILLE au mois de Juin 2021.

Le samedi 15 Mai 2021 à 11H00, une photo avec les élus aura lieu au poteau de Nouvion dans la forêt pour faire valoir l'opposition à la fermeture de cet axe.

Divers

Monsieur DEBRAY s'adresse à Monsieur BOVYN : vous avez du bitume à froid, pourquoi y a-t-il du béton au lieu du bitume sur la route au niveau des anciens containers à verre ? Monsieur BOVYN répond : nous on sait travailler. Mr DEBRAY informe Mr BOVYN qu'il ne faut jamais mettre du béton à la place du macadam sur une route. Mr BOVYN dit qu'il reste de l'enrobé froid de la commune au niveau de son hangar agricole. M. le Maire lui répond que cet enrobé froid est dur et inutilisable.

Monsieur le Maire regrette que les trois vélux prévus sur le devis de la toiture du grenier de la mairie ont été retirés lors des travaux, désormais il n'y a plus d'éclairage naturel et pas d'électricité. On est obligé de progresser avec la lumière de notre téléphone portable. Mr BOVYN répond que ce sont les membres du conseil qui ont décidé de ne plus mettre les vélux.

Concernant la toiture de l'église, Monsieur le Maire indique qu'il aurait fallu commencer par le clocher. Les ardoises ne sont pas de la meilleure qualité. Monsieur DEBRAY s'adresse à Monsieur BOVYN : vous avez menti à la population en disant que la toiture de l'église était refaite alors que ce n'est qu'une partie.

Commission cimetièrre

Monsieur le Maire s'adresse à Monsieur BOVYN : pourquoi n'avez-vous rien fait pour les tombes abandonnées, elles sont au nombre de 30. Monsieur BOVYN répond que c'était au temps de Monsieur LHETELLIER, ancien maire et que de toute façon, il reste encore de la place dans le cimetière.

Monsieur le Maire précise à Monsieur BOVYN que le nombre d'heures de la secrétaire a été réduit, ce qui entraîne moins de charges à payer. Monsieur le Maire indique qu'il faut passer plus de temps à la mairie pour cela. Monsieur BOVYN répond qu'il ne pouvait pas changer le contrat de la secrétaire.

Monsieur le Maire indique que le site internet de la commune de MACHY sera bientôt accessible. Monsieur le Maire remercie Mademoiselle Isabelle TROISLOUCHES pour l'élaboration du site.

Monsieur le Maire a établi un dossier sur internet "Stéphane BERN patrimoine" concernant les travaux de toiture de l'église. On sera dans quelques semaines si le projet a été retenu.

Monsieur DEBRAY dit à Monsieur BOVYN qu'il arrête d'espionner.

Monsieur BOVYN s'adresse à Mademoiselle TROISLOUCHES en lui disant que la petite parcelle devant sa terrasse à proximité du cours d'eau est publique. Mademoiselle TROISLOUCHES lui répond que cette partie est privée. Monsieur BOVYN a demandé à Monsieur TAQUET, l'ancien propriétaire qui a confirmé que cette parcelle était publique, Mademoiselle TROISLOUCHES précise que sur le cadastre, elle est bien privée, la parcelle n°12 n'est pas divisée en deux, le cadastre doit attribuer un nouveau numéro quand il y a une parcelle coupée en deux, Monsieur le Maire confirme les dires de la 2ème adjointe.

Mr Le maire informe que le défibrillateur est installé sous le préau de la cour d'école.

Fin de la séance : 21 H 00

Monsieur le Maire

